Amicale des Anciens du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne

Département de Hautes-Pyrénées

11 , Boulevard Kennedy 65000 TARBES

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du mardi 13 Mai 2025

Le mardi 13 mai 2025, à 9h30, les membres de l'Amicale des Anciens de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, Département des Hautes-Pyrénées, se sont réunis à la Métairie à OSSUN, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Président.

L'Assemblée était présidée par Jean-Dominique PERIN, Président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, Thierry MANGOLD, Administrateur de l'Association.

Sur un effectif de 314 adhérents, 154 Adhérents ou procurations soit 49,04 % des membres étant présents ou représentés par des pouvoirs, l'Assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article 8 des statuts.

Jean-Dominique PERIN, Président, souhaite la bienvenue aux adhérents, remercie de leur présence les représentants des deux autres Amicales du Gers et des Pyrénées Atlantiques.

Il regrette l'absence des représentants du CSE, excusés car retenus par d'autres obligations.

Il regrette aussi le peu de présence des retraités du CA 65, étant donné que le lieu de cérémonie était exceptionnel.

Il émet aussi des regrets sur les propositions de voyages qui n'ont pas donné satisfaction et nous avons enregistré très peu de réponse en retour, malgré le sondage mis en ligne.

Les trois amicales s'associent pour s'entretenir auprès de CA-Assurances, pour comprendre les décisions, demander des explications et limiter les augmentations successives.

Un remerciement enfin à toute l'équipe Conseil d'Administration, à ceux qui œuvrent dans les différentes commissions pour poursuivre ou relancer les activités.

Un mot de remerciement particulier pour Thierry qui actualise notre site internet avec beaucoup de professionnalisme et de réactivité.

Je vous encourage toutes et tous à consulter ce site, vous y retrouverez l'intégralité de la vie de notre amicale.

Merci encore à vous tous d'être présents à cette AG 2024.

Le Président déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte et en rappelle l'ordre du jour :

- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Vote des résolutions
- Evolution des contrats d'Assurance Santé
- Élection Administrateurs : renouvellement tiers sortant
- Intervention sur la Fraude
- Intervention DG

RAPPORT MORAL :

Le Président donne lecture du rapport moral.

Le Président souhaite la bienvenue au 8 nouveaux adhérents à l'amicale. ***(Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P5)***

L'effectif adhérents au 31/12/2024 est de 314, 196 actifs et 118 conjoints. ***(Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P7)***

Le Président invite l'assistance à respecter une minute de silence à la mémoire des Amicalistes décédés en 2024 et début 2025. ***(Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P8)***

Le Conseil d'Administration s'est réuni 3 fois en 2024. les Comptes-rendus des CA et des commissions se retrouvent sur le Site Internet. On vous engage à aller visiter le site régulièrement pour prendre connaissance des documents, des informations, des voyages et des photos.

Le Président présente ensuite le désaccord avec CA-Assurances, notamment sur l'augmentation de 7 %. Les amicales ont adressé un mail à CAA pour manifester de cette décision, mais celui-ci est resté sans réponse malgré les relances. Incompréhension également sur le -3 % accordé sur le contrat des salariés et pas étendu au contrat des retraités. Nous vous conseillons de pointer tous vos remboursements car nous constations encore des anomalies. (***Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P10)***

Le Président présente ensuite les activités réalisées. Il remercie les membres des diverses commissions pour le travail accompli (***Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P11)***

Succès des activités suivantes :

- Colis de chocolats pour les anciens (sup 80 ans)
- Galette des rois (75 participants)
- Voyage de 38 amicalistes au Pays Basque
- Préparation du voyage 2025 à CONDOM - **Intervention de Marcel LOUBERE**

  Précise les modalités du voyage et du départ – 34 inscrits

Le président annonce nos actions de Solidarité :

- Enveloppe de solidarité, suite à la disparation soudaine du cuisinier du restaurant d'Entreprise, a été remise à sa veuve et aux enfants
- Don de 500 € versé en faveur des UKRAINIENS au début du conflit
- Don de 500 € versé pour l'aide aux sinistrés de MAYOTTE

RAPPORT FINANCIER :

Bruno NOGARO, nouveau trésorier de l'Amicale, remercie chaleureusement Gilbert RAGELLE le trésorier sortant pour la rigueur et la qualité du travail accompli.

Ensuite, le Trésorier, donne lecture du compte-rendu financier :

L' Amicale enregistre un déficit sur l'exercice 2024 de -1 486,22 €, ce qui porte la réserve

à 24 458,33 €.

Le Président remercie Bruno pour la prise en compte en cours d'année de la trésorerie et pour cette présentation très claire.

Il remercie également Thierry MANGOLD pour son aide précieuse dans la préparation des divers prélèvements (cotisations annuelles, voyages…).

M Jean LAFITTE, notre commissaire aux comptes, après avoir pris connaissance des éléments de trésorerie, valide les comptes.

Le Président remercie Jean pour cette validation.

(Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P15 à P18)

VOTE DES RÉSOLUTIONS :

- Première résolution :

Approbation du rapport Moral

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Deuxième résolution :

Approbation des comptes

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Troisième résolution :

Rapport du commissaire aux comptes Jean LAFITTE

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Quatrième résolution :

Montant de la cotisation 2026 : augmentation et portant la cotisation à 15,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Cinquième résolution :

Élection bureau Conseil d'Administration - Renouvellement du Tiers sortant

(Voir Annexe 2 – Le bureau)

Rappel du Bureau :

- Président Jean-Dominique **PERIN**,
- Vice-Président Max **GIRAUDEL**,
- Commissaire aux comptes Jean **LAFITTE**,
- Trésorier Bruno **NOGARO**, adjoint Thierry **MANGOLD**,
- Secrétaire Nadine **QUESSETTE**

Tiers renouvelable :

- Jean Lafitte, Françoise Lamarque-choy, Hélène Oyhereguy, Guy Lamon, Jean Dominique Perin

Arrêt des mandats aux amicalistes suivants :

- Françoise Lamarque-choy, Alain Dejugnat, Guy Lamon

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

POINT SUR LA COMPLEMENTAIRE SANTE :

Le Président fait le point sur les négociations avec CA Assurance :

1 – Des chiffres… des chiffres … des chiffres : on nous livre des chiffres en nombre avec des statistiques diverses, tout ceci permettant d'aboutir à une préconisation de nouveau tarif

2 – Une préconisation qui devient une décision à sens unique : lors des diverses réunions, nous relevons certains points toujours accueillis avec le sourire mais toujours sans effet sur la préconisation

3 – Des échanges sans retour : face à cette situation, nous avons réagi en contestant, chiffres fournis à l'appui, l'augmentation 2025 mais nous n'avons obtenu aucun élément de réponse

4 – Des engagements non respectés : par exemple, nous avons demandé une simulation d'une option 4 dans le contrat des retraités afin de donner possibilité aux assurés EVIN (4ème année et +) de rejoindre le contrat des retraités … nous attendons toujours !

5 – Des erreurs de gestion avérées : la difficulté de pointage des remboursements joue en faveur des mutuelles ; hélas nous avons eu à remonter diverses erreurs au centre de gestion

6 – Les assurés EVIN toujours non représentés : nous ne comprenons pas pourquoi la DRH persiste à ne pas accepter de représentants des retraités EVIN lors des négociations avec CA-Assurances

7 – Notre objectif : le contrat unique … oui nous maintenons cet objectif car la situation actuelle nous est trop défavorable ; par contre comment y parvenir ?

(Voir Annexe 1 – Fichier Présentation P27 à P31)

DEPART du Conseil d'Administration

Le président honore et remercie sincèrement et chaleureusement les trois amicalistes, ayants œuvrés depuis plusieurs années au sein du Conseil d'Administration :

- Alain DEJUGNAT

- Françoise LAMARQUE-CHOY

- Guy LAMON

Un grand MERCI Madame et Messieurs, vous avez marqué la vie des Amicalistes.

Présentation sur la Sécurité et la Cybercriminalité

Par Marie CARPENTIER

L'objectif

Vous aidez à mieux comprendre les risques liés à la fraude et vous accompagner pour adopter les bons réflexes de sécurité

(Voir Annexe 2 – Présentation Sécurité)

Cette présentation a retenu toute l'attention des amicalistes.

Un grand merci à Marie Carpentier pour la clarté de son exposé et les réponses apportées à toutes les questions de l'Assemblée.

RAPPEL du SITE DE L'AMICALE : https://www.amicale-ca65.fr

Le Président remercie Thierry MANGOLD et Roland GRENIER pour l'actualisation et la vie du site.

Nous invitons les amicalistes à consulter le Site, les documents et les photos.

Questions

- Faut-il sortir de la loi Evin (A.Chinicci) : non
- Peut-on regrouper les 2 contrats : retraités et Loi Evin (D.grosperrin) : non mais 1 CR l'a déjà fait.
- Article de presse sur la contribution des mutuelles – la loi de finances qui n'a jamais été voté mais la mutuelle avait anticipée cette augmentation

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale statutaire étant épuisé, les Adhérents n'ayant pas de questions, le Président déclare la clôture de notre Assemblée Générale.

Malheureusement, le DG qui devait intervenir lors de notre AG, a été obligé d'annuler sa venue suite à des obligations professionnelles qui l'obligeait à se rendre à PARIS en train suite à une grève des contrôleurs aériens.

La séance est levée à 12h30

Le Président remercie Mme Marie CARPENTIER et invite les membres de l'Amicale et les invités présents à rejoindre l'extérieur pour partager le verre de l'amitié qui est suivi d'un repas préparé par le restaurant « Les Tables Gourmandes » à LANNE.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de l'Association et le Secrétaire.

Le Secrétaire,	**Le Président,**
Nadine QUESSETTE	Jean-Dominique PERIN